

L'INFORMATION PLUS PROCHE DE VOUS

ÉCHOCHIM

CHIMIE ■ PHARMACIE ■ CAOUTCHOUC ■ VERRE ■ PLASTURGIE ■ TEXTILE



**ÉLECTIONS TPE :
FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX**

OCTOBRE 2024 **NUMÉRO 266**

**CFE
CGC**
CHIMIE



Élections délégués 2024

“Votez pour un modèle mutualiste.”

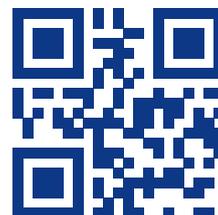
Nous sommes plus de 5,8 millions de sociétaires, adhérents et clients à pouvoir défendre un modèle qui nous protège.

Parce que chaque voix compte,
du 4 novembre au 1^{er} décembre 2024,
votez pour les délégués Macif et Apivia Macif Mutuelle
sur jevote.macif.fr



La Macif,
c'est vous.

Flashez ce code
pour retrouver toutes
les informations
sur les élections



APIVIA MACIF MUTUELLE Mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité, adhérente à la Mutualité Française. SIREN : 779 558 501.
Siège social : 17-21 place Etienne Pernet - 75015 PARIS cedex 15.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

ÉDITO

PAR GILLES LE STIR
PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION CFE-CGC CHIMIE



Elections, restructurations, mobilisation !

Les élections professionnelles dans les TPE auront lieu du 25 novembre au 9 décembre. Elles sont importantes pour la représentativité de la CFE-CGC puisqu'elles comptent au niveau national, comme celles dans les entreprises ayant la taille requise pour avoir un CSE.

Elles sont importantes pour les salarié.e.s des TPE qui n'ont, la plupart du temps, pas de représentant.e du personnel sur leur lieu de travail. Et qui ne savent pas toujours à quelle porte frapper pour obtenir de l'aide dans les rapports avec leur employeur : négociation de salaire, égalité femmes-hommes, conditions de travail, harcèlement, licenciement... Tous domaines dans lesquels nos élu.e.s dans les commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CPRI) sont à leur service.

Importantes, enfin, pour notre engagement, j'allais dire pour notre honneur d'adhérent.e.s et de militant.e.s de la CFE-CGC Chimie. Comment se satisfaire, en effet, d'un taux de participation de 5,44 % aux élections TPE (en 2021) quand on croit au syndicalisme et à l'engagement ? Tout le monde connaît une pharmacie près de chez lui ou de son lieu de travail. Et si nous glissions un mot à la personne en blouse blanche qui nous octroie nos médicaments pour la sensibiliser à ce scrutin ? Accessoirement, pour lui dire tout le bien que nous pensons de la CFE-CGC ? Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

En attendant, les plans de suppression d'emplois et les menaces de cessation de paiement se succèdent dans nos industries chimiques : Air Liquide France Industrie (ALFI), Solvay sur le site de Salindres, Vencorex sur la plateforme de Pont-de-Claix où 400 emplois directs sont menacés et 2500-3000 par effet domino. D'autres industries comme Bayer, Michelin parlent aussi de restructuration... Par rapport au cumul de ces dossiers, le bureau fédéral a acté la constitution d'une équipe au service des DSC et DS concernés, pour les soutenir d'un point de vue syndical et juridique. L'union fait la force.

Un dernier mot sur le budget fédéral 2025. La stratégie de la fédération Chimie depuis plus de deux ans a été le développement syndical et l'aide aux syndicats dans ce domaine. Le futur budget sera dans la continuité de la ligne 2023 et 2024, au service du développement syndical.

SOMMAIRE

5. EN BREF

5. L'industrie française décolle, dopée par la pharmacie et l'auto, la sidérurgie souffre
Plus proche et plus durable, l'industrie pharmaceutique accélère dans la réindustrialisation verte
Des milliers d'emplois sont à pourvoir dans l'industrie pharmaceutique
Crise sociale chez Solvay, à Salindres : l'entreprise Axens va "placer son personnel en chômage partiel cette semaine"...

7. DOSSIER

7. Les élections TPE 2024 : un enjeu majeur pour les syndicats

10. De fin novembre à fin janvier, les élections professionnelles dans les TPE et les chambres d'agriculture se succèdent

12. Christelle Degrelle : « les élections TPE vont être cruciales dans les pharmacies »

15. L'extraordinaire aventure de l'engagement syndical suite avec le point de vue de Megan Thibaudat et Dominique Dürr

19. FÉDÉRATION

19. Le syndicalisme à l'échelle européenne : présentation de deux élus CFE-CGC



MA FORCE
DE DIALOGUE

WWW.CFEGC.ORG

ÉLECTIONS TPE
DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024



ÉCHOCHIM

Bulletin trimestriel d'information et de liaison de la Fédération Nationale de l'Encadrement, des Industries Chimiques, Parachimiques et Connexes

Pour toute information relative au traitement de vos données personnelles, veuillez-vous référer à la politique de confidentialité de la Fédération CFE-CGC Chimie accessible sur le site internet www.cfecgc-chimie.org

Édité par la Fédération CFE-CGC Chimie
33 avenue de la République
75011 Paris
Tél : 01.42.28.28.05
secretariat@cfecgc-chimie.org
Tous droits de reproduction réservés.

Adhérents aux Syndicats : 5 €
Abonnement de soutien : 58 €
abonnement 1 an : 20 €
Le numéro : 5,50 €

N° commission paritaire :
0324S06815
Dépôt légal : à parution

Directeur de la publication :
Gilles le Stir

Ont contribué à ce numéro :

Laurent Daoud, Pierre Duval, Wilfried Leclerc, Gilles Lockhart, Amélie Dubrulle, Bernard Steckle, Christine Lé, Christelle Degrelle, Megan Thibaudat, Dominique Dürr, Jean-François Féral, Vanessa Jolly et Denis Suire

Conception-réalisation :

CFE-CGC Chimie
Maquette : Amélie Dubrulle
Pictogrammes : Amélie Dubrulle
Crédits photos : Adobe Stock
Canva

Régie annonceurs et partenaires:

Wilfried Leclerc
Tél : 01.42.28.28.05
wilfried.leclerc@cfecgc-chimie.org

Impression :

ITF Imprimeurs, Z.A Route de Tours, 72230
Mulsanne
Tél : 02.43.42.00.38

Dépôt légal : à parution
www.cfecgc-chimie.org



EN BREF

L'INDUSTRIE FRANÇAISE DÉCOLLE, DOPÉE PAR LA PHARMACIE ET L'AUTO, LA SIDÉRURGIE SOUFFRE

L'industrie française a décollé au mois d'août, portée par la pharmacie et l'automobile. La production industrielle a augmenté de 1,4% après +0,2% en juillet, tandis que la production manufacturière seule a avancé de 1,6%, après un recul de 0,2% en juillet, selon l'Insee.

Des chiffres au-delà des attentes. La production industrielle a été en « nette hausse » en France au mois d'août sur un mois, de même que la production manufacturière, annonce ce vendredi 4 octobre l'Insee.

[Source : Capital](#)

PLUS PROCHE ET PLUS DURABLE, L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ACCÉLÈRE DANS LA RÉINDUSTRIALISATION VERTE

Secteur phare de l'économie, l'industrie du médicament construit de nouveaux sites de production en France, en soignant son impact environnemental et en créant des emplois variés.

[Source : Le Figaro](#)

DES MILLIERS D'EMPLOIS SONT À POURVOIR DANS L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

La semaine des métiers de l'industrie pharmaceutique s'est tenue du 7 au 12 octobre. Pour les entreprises du médicament (Leem), ça a été l'occasion de faire un point sur la réindustrialisation en France et les besoins immenses de main-d'œuvre.

« Au cours des vingt dernières années, la France a beaucoup perdu en compétitivité », explique Arnaud Chouteau, directeur emploi/formation au Leem (L'organisation des entreprises du médicament). « Il y a 20 ans nous étions le premier producteur de médicaments en Europe. Aujourd'hui, nous occupons le sixième rang, derrière la Suisse, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni. »

[Source : Charente Libre](#)

ARGENT, CARRIÈRE, SEXISME : DES INÉGALITÉS PERSISTANTES ENTRE LES FEMMES CADRES ET LES HOMMES CADRES

Cette enquête montre la persistance d'inégalités entre les femmes cadres et les hommes cadres, notamment au niveau de la rémunération, mais également de l'accès aux postes à responsabilité. Les femmes cadres rencontrent aussi plus de difficultés à concilier vie personnelle et professionnelle ; difficultés liées en grande partie aux inégalités persistantes dans la répartition des tâches domestiques.

[Source : APEC](#)

CRISE SOCIALE CHEZ SOLVAY, À SALINDRES : L'ENTREPRISE AXENS VA "PLACER SON PERSONNEL EN CHÔMAGE PARTIEL CETTE SEMAINE"

Axens, au travers d'un communiqué, se dit "victime d'une situation qui lui est totalement étrangère" et "doit d'ores et déjà se résoudre à renoncer aux embauches prévues en 2025".

[Source : Midi Libre](#)

"ON EST TOUS DES VENCOREX !", LE CRI D'ALARME LANCÉ PAR LES 450 SALARIÉS DE L'USINE CHIMIQUE DU PONT-DE-CLAIX

Mobilisation des salariés de Vencorex mardi 1er octobre au Pont-de-Claix. Ils ont manifesté dans les rues de la commune jusqu'à l'entrée de la plate-forme chimique, avec le soutien des élus locaux pour sauver leur usine, placée en redressement judiciaire. Tous espèrent qu'un repreneur sera trouvé.

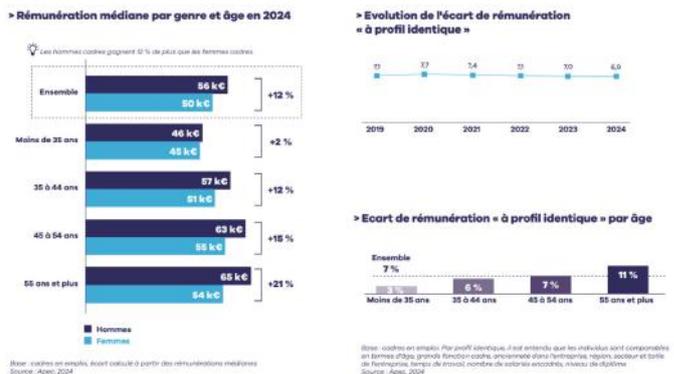
[Source : France Bleu](#)

SANOFI CÈDE LES DROITS DE SON MÉDICAMENT ENJAYMO À L'ITALIEN RECORDATI

Le groupe pharmaceutique italien Recordati a annoncé vendredi avoir conclu un accord avec le laboratoire français Sanofi afin d'acquérir les droits mondiaux du médicament Enjaymo pour le traitement de l'hémolyse chez l'adulte atteint de la maladie des agglutinines froides (MAF). La maladie des agglutinines froides est une anémie hémolytique auto-immune chronique rare qui amène le système immunitaire à s'attaquer par erreur aux globules rouges et à les détruire. Elle provoque une profonde fatigue et augmente le risque d'événements thromboemboliques et de mortalité.

[Source : Les Echos](#)

Les hommes cadres gagnent 12 % de plus que les femmes cadres, et encore 7 % de plus à profil identique



FORMATION, SALAIRE, SANTÉ,
CONDITIONS DE TRAVAIL...
**JE VOTE POUR FAIRE
VALOIR MES DROITS !**

ÉLECTIONS TPE

DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024

JE VOTE



**MA FORCE
DE DIALOGUE**

WWW.CFECGC.ORG



DOSSIER

PAR LES ÉQUIPES FÉDÉRALES

LES ÉLECTIONS TPE 2024 : UN ENJEU MAJEUR POUR LES SYNDICATS

Du 25 novembre au 9 décembre 2024, environ cinq millions de salariés des Très Petites Entreprises (TPE) seront appelés à voter lors des élections TPE 2024. Ce scrutin, permet aux salariés des entreprises de moins de 11 salariés de désigner les organisations syndicales qui les représenteront. Les résultats de ces élections sont cruciaux pour les syndicats, car ils impactent non seulement leur représentativité au niveau national mais aussi leur capacité à défendre les droits des travailleurs dans un secteur où les conditions de travail sont souvent précaires. Ces élections revêtent donc une importance particulière.

UN RENDEZ-VOUS ÉLECTORAL SPÉCIFIQUE

Les élections professionnelles dans les Très Petites Entreprises (TPE) diffèrent des élections traditionnelles en entreprise. Les salariés des TPE n'ont souvent pas de représentants du personnel ou de comité social et économique (CSE) en raison de la petite taille de leur entreprise. Ils sont donc directement concernés par ces élections qui leur offrent une opportunité unique d'exprimer leur voix et de se faire représenter par les syndicats de leur choix. Ce processus démocratique est essentiel pour compenser l'absence de structures internes de représentation, qui existent dans les entreprises plus grandes.

UN TAUX DE PARTICIPATION HISTORIQUEMENT FAIBLE

Historiquement, la participation aux élections TPE est relativement faible. Lors des précédentes élections de 2021, le taux de participation s'était élevé à seulement **5.44 % et 6.19%** dans le collège cadre.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce désintérêt : un manque d'information sur le processus électoral, l'isolement des salariés, l'absence de culture syndicale dans ces petites structures, et une méfiance envers les organisations syndicales, perçues comme éloignées des réalités de ces entreprises.

Cependant, le faible taux de participation ne doit pas masquer l'importance de cette élection. Même avec une participation réduite, les résultats ont un impact direct sur la représentativité syndicale au niveau national.

Qui est concerné par les élections TPE ?

Les salariés des entreprises de moins de 11 salariés au 31 décembre 2023 (à l'exception du secteur agricole).

Quelles sont les conditions pour voter ?

Pour voter, il faut être inscrit(e) sur la liste électorale.

La liste électorale est constituée à partir des données sociales déclarées par les très petites entreprises et les particuliers employeurs pour le mois de décembre 2023.

ET remplir les conditions suivantes :

- Au mois de décembre 2023, vous étiez salarié(e) d'une entreprise de moins de 11 salariés ou employé(e) à domicile, en CDI, CDD ou en contrat d'apprentissage ;
- Vous avez 16 ans révolus à l'ouverture du vote, le 25 novembre 2024 ;
- Et ce, quelle que soit votre nationalité.

Combien de collèges électoraux ?

2 collèges électoraux en fonction de l'affiliation à une institution de retraite complémentaire :

- « Cadre » = affilié à une institution de retraite complémentaire relevant de l'AGIRC (NB : collège le plus proche du collège 2 et 3 utilisés pour les élections professionnelles.
- « Non cadre ».
Seules les voix issues du collège « cadre » remontent pour la mesure de l'audience CFE-CGC.

Comment voter ?

Les salariés votent :

- Soit par correspondance (en renvoyant leur bulletin de vote dans l'enveloppe pré-affranchie reçue par courrier),
- Soit sur internet sur le site

 [Source : election-tpe.travail.gouv.fr](https://election-tpe.travail.gouv.fr)

DOSSIER

L'une des principales nouveautés de l'édition 2024 des élections TPE est l'accent mis sur le vote par internet. Si le vote électronique avait déjà été introduit lors des scrutins précédents, il devient cette année le mode de vote privilégié pour faciliter la participation des salariés, souvent dispersés géographiquement et peu disponibles. L'objectif est d'inciter davantage de salariés à voter, en simplifiant le processus et en garantissant un accès sécurisé. Cette démarche s'inscrit dans une logique de modernisation du vote et de réponse aux défis d'accessibilité dans un monde de plus en plus digitalisé.

LE RÔLE CLÉ DES BRANCHES PROFESSIONNELLES

Enfin, les branches professionnelles jouent un rôle central dans ces élections. Les syndicats qui se distingueront lors de ces élections auront une influence décisive dans la négociation des conventions collectives, qui déterminent les règles de travail pour les salariés de chaque secteur. La représentativité au sein des branches permet aux syndicats d'influer sur des sujets comme les grilles salariales, les conditions de travail, les primes, ou encore les horaires de travail. Ainsi, une victoire aux élections TPE confère aux syndicats un pouvoir de négociation non négligeable, qui profite directement aux salariés.

LES ÉLECTIONS TPE 2024 DANS LES PHARMACIES D'OFFICINE : UN ENJEU POUR LE CFE-CGC CHIMIE

Les élections TPE 2024, revêtent une importance particulière pour les salariés des pharmacies d'officine, un secteur spécifique au sein des Très Petites Entreprises (TPE). Les salariés de ce secteur, qui sont plus de 100 000 en France, répartis dans plus de 22 000 pharmacies, vont pouvoir exprimer leur voix et choisir les syndicats qui les représenteront sur les questions liées à leurs conditions de travail, leurs salaires, et leurs droits sociaux. Le secteur pharmaceutique, notamment celui des pharmacies d'officine, est un domaine fortement encadré, et les syndicats jouent un rôle crucial dans la défense des droits de ces professionnels. Les enjeux de ces élections sont donc multiples.



Extrait de la profession de foi :

La CFE-CGC est depuis de longues années le syndicat naturel des cadres, techniciens et agents de maîtrise de la pharmacie d'officine, quelle qu'en soit la taille. Elle accompagne sur tout le territoire ces professionnels pour sécuriser les emplois et faire face aux défis : pression sur les prix des médicaments remboursables, vente par Internet, nouvelles missions (vaccination, adaptation de posologie) dévolues aux pharmaciens...

La CFE-CGC représente et défend les pharmaciens.

Localement, elle intervient pour : les aider, lors d'un entretien préalable à un licenciement, avec nos conseillers du salarié ; les renseigner et les conseiller sur leurs droits.

La CFE-CGC est membre des structures d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation dans chaque département pour la négociation des accords d'entreprise. Dans toutes les instances de négociation collective, la CFE-CGC participe activement grâce à ses représentants de pharmaciens travaillant aussi en officine. Ces représentants sont aussi présents dans les organismes qui gèrent les prestations sociales.

Dans le cadre de la formation continue enrichie du Développement professionnel continu (DPC) pour améliorer la qualité des soins aux patients, la CFE-CGC est vigilante à ce que personne ne soit oublié, en particulier les professionnels en CDD et CDI à temps partiel. Au niveau européen, la CFE-CGC est le seul syndicat français représentant les pharmaciens salariés de l'officine au sein de l'association européenne des pharmaciens employés dans les pharmacies d'officine (EPHEU).

Soutenir un syndicat, c'est se donner les moyens de faire évoluer son métier et sa pharmacie, et de défendre ses intérêts, quelle que soit la taille de votre entreprise.



Les élections TPE 2024 dans les pharmacies d'officine sont un moment clé pour les salariés de ce secteur. Elles leur offrent la possibilité de choisir les syndicats qui défendront leurs droits et amélioreront leurs conditions de travail dans un secteur en pleine mutation.

Face aux défis de la transformation numérique et des nouvelles missions de santé publique confiées aux pharmacies, ces élections joueront un rôle crucial dans la définition des droits et des protections des salariés pour les années à venir. Les enjeux de formation professionnelle, de revalorisation salariale, et de conditions de travail seront au cœur des discussions, et la participation des salariés sera déterminante pour orienter les négociations futures.

JE SUIS AIDANT FAMILIAL,
QUI PEUT M'AIDER
À AMÉNAGER MON
TEMPS DE TRAVAIL ?

ÉLECTIONS TPE

DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024

JE VOTE



**MA FORCE
DE DIALOGUE**

WWW.CFECGC.ORG



DOSSIER

PAR LA CONFÉDÉRATION CFE-CGC

DE FIN NOVEMBRE À FIN JANVIER, LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LES TPE ET LES CHAMBRES D'AGRICULTURE SE SUCCÈDENT

**DÉCRYPTAGE DES ENJEUX AVEC CHRISTINE LÊ, SECRÉ-
TAIRE NATIONALE CFE-CGC AU DIALOGUE SOCIAL.**



**LES ÉLECTIONS TPE SE TIENDRONT DU 25 NOVEMBRE
AU 9 DÉCEMBRE 2024. CELLES DANS LES CHAMBRES
D'AGRICULTURE DU 6 AU 31 JANVIER 2025. COMMENT
LA CFE-CGC S'EST-ELLE ORGANISÉE POUR MENER
CAMPAGNE DANS UN CONTEXTE DE GRAND MORCEL-
LEMENT TERRITORIAL ?**

Permettez-moi d'abord de souligner que ces deux scrutins seront adjoints aux résultats électoraux obtenus pour les comités sociaux et économiques (CSE) dans les entreprises et que c'est à partir de ces trois consultations successives que sera calculée la nouvelle représentativité syndicale en juin 2025. Donc tous les scrutins comptent.

Cinq millions de salariés dont 500 000 cadres - le champ catégoriel de la CFE-CGC - travaillent au sein d'une très petite entreprise (moins de 11 salariés). Nous menons auprès d'eux une campagne en trois temps. Depuis mi-mars, nous outillons nos militants pour qu'ils puissent rappeler aux salariés les enjeux, connaître les dates, les initiatives à mener... Pour cela, nous leur avons fourni des affiches, des outils de communication à destination des réseaux sociaux, évidemment précieux pour toucher des salariés si éparpillés. Le deuxième temps de la campagne, c'est la sensibilisation des votants. Le taux de participation ne cesse de baisser et même l'U2P admet qu'il convient d'aider les salariés à se mobiliser. En 2021, seuls 6,19 % des cadres avaient voté. Des opérations sur le terrain vont donc être menées jusqu'à l'ouverture du scrutin le 25 novembre par nos unions départementales et régionales, les fédérations... Le troisième temps, ce sera la promulgation des résultats, le 19 décembre. Puis la nouvelle équipe se mettra en place pour 4 ans et le dialogue social se tiendra au sein des CPRI

(Commissions paritaires régionales interprofessionnelles). S'agissant des élections dans les chambres d'agriculture, nous avons déposé une liste de 5 à 7 candidats par département. Les votes se dérouleront du 6 au 31 janvier.

"Tous les salariés ont des droits, quelle que soit la taille de leur entreprise"

QUELS SONT LES ENJEUX POUR LA CFE-CGC ?

La CFE-CGC ambitionne de continuer de progresser comme nous le faisons depuis trois scrutins au sein des TPE. Et rattraper le terrain perdu lors du dernier vote pour les chambres d'agriculture, où nous avons obtenu 13 % des suffrages. Tout ça pour améliorer notre représentativité et donc avoir plus de poids dans les décisions prises au sein des instances. L'idée consiste toujours à faire vivre la démocratie sociale au sein du bassin d'entreprises pour donner aux salariés voix au chapitre. Et au sein des chambres d'agriculture, le rôle des élus consiste aussi à donner des éclairages sur les politiques environnementales ou à apporter des contributions sur la construction des filières. Enfin, partout, la question de l'accès à la formation professionnelle apparaît primordiale et parfois difficile à obtenir. Or, se former est indispensable pour conserver son employabilité.

DANS CES DEUX SECTEURS, LA PART DES CADRES EST FAIBLE. EST-CE UN PROBLÈME ?

Du tout ! Cela ne nous empêche en rien de progresser puisque nous défendons les intérêts des salariés au niveau de la branche professionnelle. Dans le contexte politique complexe qui est le nôtre, il est plus que jamais primordial de faire vivre la démocratie sociale. De toujours agir et se mobiliser pour défendre les salariés. Tous ont des droits ([voir le guide CFE-CGC dédié aux salariés des TPE](#)), quelle que soit la taille de leur entreprise !



ÉLECTIONS TPE



La CFE-CGC a des représentants issus de la pharmacie d'officine compétents pour vous défendre !



La CFE-CGC fournit une assistance sur l'ensemble du territoire



La CFE CGC vous accompagne pour relever les défis du quotidien liés à vos nouvelles missions



Je vote

CFE-CGC



du 25 novembre
au 9 décembre 2024

DOSSIER

PAR GILLES LOCKHART

CHRISTELLE DEGRELLE : « LES ÉLECTIONS TPE VONT ÊTRE CRUCIALES DANS LES PHARMACIES »

CHRISTELLE DEGRELLE EST LA NOUVELLE REPRÉSENTANTE DE LA BRANCHE PHARMACIE D'OFFICINE. UNE FEMME DE CARACTÈRE BIEN DÉCIDÉE À NE « RIEN LÂCHER ». FOCUS SUR SON PARCOURS SYNDICAL ET SA MISSION.

COMMENT ÊTES-VOUS VENUE AU SYNDICALISME ?

En dernière année de mon école de préparatrice en pharmacie, j'avais écrit un texte pour raconter une sortie. Une professeure du CFA, syndiquée à la CFE-CGC, est venue me dire en substance : tu écris bien, on a besoin de gens comme toi pour expliquer aux salariés ce qui se passe dans la branche, on aimerait bien que tu adhères. Cela ne s'est pas fait tout de suite car sur les conseils de ma mère, qui avait peur que je sois « marquée en rouge », selon sa propre expression, j'ai d'abord effectué mon début de carrière. Mais en 2000, une fois de l'expérience professionnelle acquise, j'ai donné suite.

COMMENT ON ADHÈRE À UN SYNDICAT QUAND ON TRAVAILLE DANS UNE PHARMACIE ?

J'ai recontacté cette enseignante, ce qui était facile puisque j'étais jury d'examen et que je faisais passer les Brevets professionnels. Le syndicat de la Pharmacie CFE-CGC m'a donné un bulletin, j'ai adhéré et j'ai tout de suite accroché avec Roger Halegouët, qui était le négociateur de branche à l'époque. Je peux dire que c'est mon « papa syndical » ! Il m'a pris sous son aile et m'a tout appris, les ficelles, comment dire non, mais avec un petit oui, etc., toutes les techniques...

QUAND AVEZ-VOUS ÉTÉ ÉLUE POUR LA PREMIÈRE FOIS ET À QUEL MANDAT ?

En pharmacie d'officine, on est rarement plus de 10 salariés. Il n'y pas de CSE ni de délégué syndical. Je suis désignée directement par la fédération Chimie ou par la Confédération (où je travaille avec Eric Freyburger) pour mes mandats. Avant d'être représentante de branche, j'ai été à la commission paritaire nationale emploi et formation professionnelle (CPNEFP) avec Roger Halegouët. Je suis administratrice de l'OPCO EP, l'organisme qui paie les formations, et de facto membre aussi de petites structures et sous-commissions qui en dépendent. Je suis aussi à l'Agence nationale du développement professionnel continu (ANDPC), le nouveau conseil de l'ordre des préparateurs, qui valide la qualité des formations.

ET COMME REPRÉSENTANTE DE BRANCHE, AVEZ-VOUS ÉTÉ ÉLUE OU DÉSIGNÉE ?

Elue le 11 juin par les membres du bureau fédéral. Je m'étais présentée. Cela faisait un moment que Roger Halegouët voulait me présenter, mais il fallait du temps pour que je sois prête et qu'il puisse passer la main.

COMMENT VOYEZ-VOUS VOTRE RÔLE ?

J'aime travailler en équipe, mais comme nous sommes une équipe de trois négociateurs – Roger, Megan Thibaudat et moi –, s'il y a des divergences entre nous, je suis susceptible de trancher et c'est moi qui signe tous les accords. Je suis l'interlocuteur en ligne directe des autres syndicats. On se tourne vers moi pour des propositions politiques, on m'attrape dans le couloir à la maison des Pharmaciens entre deux réunions : « on va nous proposer ça, ce serait peut-être bien qu'on dise ça... – OK, je vais en parler à mes collègues... »

QUELLES SONT LES NÉGOCIATIONS EN COURS ?

Nous sommes en négociation de salaire parce que si cela continue, nous allons avoir une année blanche. Nous avons refusé une augmentation que les employeurs nous proposaient, sachant que ma position est très ferme, et c'est une position fédérale : il nous faut le salaire du plafond de la Sécurité sociale pour le premier collègue cadres. Je ne vous cache pas qu'en pharmacie on en est extrêmement loin et que je ne signerai pas un accord loin de ce montant !

QUELS SONT LES RESSORTS DE CETTE NÉGOCIATION ?

Il faut se replacer un an en arrière, quand nous avons signé un accord de +3 % d'augmentation pendant la crise, parce que tous les syndicats étaient d'accord pour ce compromis. Même si ce n'est pas notre position fédérale, il faut savoir faire des exceptions. Mais cette fois, le patronat nous propose vraiment des miettes et on se BAT pour avoir mieux. Les employeurs commencent à donner des petites indications : ils seraient prêts à démarrer les coefficients des pharmaciens cadres au niveau plafond à condition de renégocier la grille. Ce sont des choses sur lesquelles on travaille : la grille des salaires et celle des classifications en parallèle. Et c'est bien via cette dernière que les cadres pourront démarrer au plafond Sécu. Ce qui est très important.

DOSSIER

VENONS-EN AUX ÉLECTIONS TPE : QUELLE EST LEUR IMPORTANCE À VOS YEUX ?

Je les trouve cruciales pour les salariés, pour qu'ils comprennent toute l'importance du dialogue social, pour qu'ils sachent qu'ils ont des représentants qui les défendent même s'ils travaillent dans des petites boutiques sans syndicat. Cruciales aussi pour la CFE-CGC. On me dit parfois : avec ce que tu représentes, tu n'as pas trop ton mot à dire. Mais si ! Nous sommes le syndicat catégoriel des cadres et de l'encadrement ! Et j'ai bien l'intention qu'on dépasse les 10 % en catégoriel (partant de 9 % actuellement) pour montrer de quel côté souffle le vent.

COMMENT MOBILISER LES CADRES PHARMACIENS POUR CETTE CAMPAGNE ?

Avec Megan Thibaudat, qui est jeune, on a décidé de mettre le paquet sur les réseaux sociaux et de jouer sur la proximité avec les votants : je suis salariée d'une officine comme vous, j'ai les mêmes problèmes que vous, les mêmes samedis, les mêmes gardes du soir, je suis solidaire, je sais de quoi vous parlez, je sais ce qu'il faut défendre. De plus. Megan et moi faisons des vacations en intérim sur nos jours de disponibilité pour faire du prosélytisme dans les pharmacies. On rencontre de nouveaux collègues, on leur montre qu'on sait travailler, on fait la publicité du syndicat, que nombre de pharmaciens ne connaissent pas, et c'est comme cela que ça marche.

EST-CE QUE CELA MARCHE, JUSTEMENT ?

On verra bien, mais il faut mobiliser les pharmaciens. Cadres ou pas, il faut qu'ils votent aux élections TPE. La représentativité est très importante. Passez-moi l'expression, beaucoup de gens savent gueuler mais ne s'impliquent pas pour désigner les gens qui veulent les représenter. On met le paquet avec la fédération Chimie pour faire campagne avec de bons outils de communication.

AUTRE CHOSE À SIGNALER SUR VOTRE PARCOURS MILITANT ?

Si je me retourne, je suis relativement contente parce que j'ai été bien accompagnée et soutenue par ma famille. Au départ, je ne faisais que quelques réunions parce que mes garçons étaient petits. Jusqu'au jour où mon mari m'a dit : ça a l'air de te plaire, fais-toi plaisir. On a vendu notre maison et déménagé près de mes parents pour qu'ils s'occupent de nos fils, ça a été le top départ pour aller plus haut.

BIBERONNÉE À LA PHARMACIE



Née en banlieue parisienne, mariée depuis plus de 30 ans et mère de deux fils de 19 et 22 ans, Christelle Degrelle avait de qui tenir pour faire carrière dans la pharmacie. Sa mère était préparatrice et son père livreur en pharmacie. « Je baigne dans la pharma depuis que je suis toute petite », constate-t-elle, même s'il lui est arrivé de prendre un chemin de traverse. Bachelière es-lettres, elle a suivi pendant quelques années une filière littéraire avant de revenir à son atavisme.

Depuis 1996, son diplôme de préparatrice en pharmacie en poche, elle travaille en officine. D'abord en Bourgogne, la région où elle habite toujours, et depuis deux ans à Ferrières-en-Gâtinais, dans le Loiret. Une « pharmacie rurale », comme elle dit, de neuf salariés : cinq préparateurs et préparatrices, deux adjoints, un rayonniste et la titulaire. C'est là qu'elle a rencontré Megan Thibaudat, sa jeune collègue, qu'elle a fait adhérer à la CFE-CGC, formée aux bases du syndicalisme et qui est aujourd'hui négociatrice de branche avec elle et Roger Halegouët, le mentor syndical de Christelle Degrelle (voir l'interview).

Côté caractère, il est bien trempé. « Je suis du signe du Lion, je ne lâche rien et cela ressort dans les négos », résume cette grande lectrice – une transmission maternelle – qui aime par ailleurs « visiter les châteaux et situer la construction », goût pour l'architecture auquel son mari, qui travaille dans le bâtiment, n'est sûrement pas étranger.

QUI PEUT M'AIDER À PRÉSERVER MA CHARGE MENTALE EN CAS DE SURMENAGE ?

ÉLECTIONS TPE

DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024

JE VOTE



**MA FORCE
DE DIALOGUE**

WWW.CFECGC.ORG





L'EXTRAORDINAIRE AVENTURE DE L'ENGAGEMENT SYNDICAL **SUITE**

L'engagement syndical, loin de se limiter à la simple défense des droits acquis, se révèle être une véritable aventure humaine, faite de convictions, de combats passés et à venir, mais aussi de doutes et de défis personnels.

Ce que nous apprennent les témoignages des militants interrogés, c'est que l'adhésion à un syndicat comme la CFE-CGC va bien au-delà des revendications ponctuelles. C'est une quête constante de justice sociale et de protection des salariés dans un monde professionnel en perpétuelle transformation.

Au fil des réponses recueillies, un fil conducteur se dégage : l'importance du collectif face à l'individualisme croissant dans la sphère professionnelle. Les militants évoquent souvent la satisfaction de pouvoir agir en équipe, de porter une voix unifiée, plus forte et plus audacieuse que la somme de

ses individus. Le syndicat devient un espace de solidarité, où l'on se soutient, où l'on partage une vision commune de ce que devrait être le monde du travail où chacun trouve sa place et son équilibre. Pour beaucoup, l'engagement syndical représente un moyen de redonner du sens à leur travail quotidien, de ne pas être isolé face aux décisions parfois brutales des entreprises.

Nous terminerons ce dossier sur l'engagement syndical par une interview croisée de Megan Thibaudat adhérente à la CFE-CGC Chimie depuis mars 2023 et fortement impliquée sur les élections TPE 2024 et de Dominique Dürr Membre du CEE et du Secrétariat de celui-ci, adhérent depuis mai 1999.

Encore merci à Megan et Dominique pour leurs implications et leurs disponibilités.

MEGAN THIBAUDAT,
NÉGOCIATRICE BRANCHE PHARMACIE D'OFFICINE
MILITANTE CFE-CGC DEPUIS 2023

DOMINIQUE DÜRR,
SOCIÉTÉ SYENSQO SITE DE TAVAUX (JURA)
MILITANT CFE-CGC DEPUIS 1999

POUR QUELLES RAISONS VOUS ÊTES-VOUS ORIENTÉS VERS LE SYNDICALISME ?

Megan Thibaudat : Je me suis orientée vers le syndicalisme tout d'abord grâce à Christelle Degrelle, qui a su me rappeler que c'était le choix le plus judicieux pour défendre les intérêts des salariés et contribuer à une meilleure justice sociale.

Je me suis toujours battue pour mes droits et j'ai toujours souhaité aider un maximum de personnes autant sur le plan personnel que professionnel, donc le syndicalisme m'a semblé être une très bonne idée pour mettre à bien ce projet.

Dominique Dürr : Au début de mon engagement, les buts premiers recherchés étaient d'avoir une connaissance approfondie de mon entreprise, de participer à la vie économique de celle-ci, d'échanger/débattre dans les intérêts de tous les salariés, participer à la gestion sociale.

En finalité : Mieux comprendre et participer à la vie de mon entreprise, de la Société.

VOUS AVEZ CHOISI DE REJOINDRE LA CFE CGC, QUELS SONT LES POINTS FORTS QUI VOUS ONT SÉDUITS ?

MT : J'ai fait le choix de rejoindre la CFE CGC pour bénéficier d'un réseau professionnel et de la solidarité entre membres, facilitant les échanges et le soutien mutuel. Même si d'autres syndicats peuvent paraître plus impressionnants, plus hargneux dans les différents combats, la profondeur dans les relations entre adhérents n'est pas au rendez-vous. Je préfère être écoutée et respectée, que d'être mise de côté sous prétexte que je suis débutante dans le syndicalisme.

De plus, la CFE CGC pharmacie est représentée par une femme qui exerce la fonction de préparatrice en pharmacie. En plus de m'identifier à elle (puisque je suis moi-même préparatrice en pharmacie), elle peut affirmer connaître les difficultés que l'on rencontre sur le terrain. Ce n'est pas le cas de tous les syndicats.

DD : Le soutien et la défense de la catégorie Cadre et Encadrement ;

DOSSIER

Le fonctionnement et l'importance de la section syndicale et son autonomie dans les valeurs de l'organisation.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENJEUX AUXQUELS LES SALARIÉS FONT FACE AUJOURD'HUI ?

QUELLES ACTIONS MENEZ-VOUS POUR LES RÉSOUDRE ?

MT : Les salariés font face à plusieurs enjeux majeurs comme :

- Les inégalités salariales et professionnelles. Les disparités persistent que ce soit au niveau de la rémunération ou des opportunités entre les deux sexes.
- Les conditions de travail. La charge de travail et les environnements de travail jouent sur la qualité des conditions de travail. En officine, nous nous retrouvons avec toujours un peu plus de missions (adjoints pharmaciens, préparateurs en pharmacie inclus) nécessitant davantage de formations.
- La santé mentale et le stress. La pression au travail est en forte augmentation, nécessitant des actions pour améliorer le bien-être de chacun.

Le syndicalisme vise justement à agir sur ces différents points de sorte à apporter des réponses permettant de garantir un travail décent et une qualité de vie au travail.

Ce combat est le nôtre, mais pas seulement. Les employeurs et les pouvoirs publics doivent aussi y mettre de la volonté.

DD : Depuis des années, nous sommes confrontés à la négociation, suivi et soutien de ruptures de contrat de travail qu'elles soient collectives ou individuelles et par des départs volontaires à gérer, à guider et à soutenir.

Mon action principale est de répondre à l'attente et aux sollicitations des salariés, les accompagner et les aider dans leur situation propre.

Penser aux autres, développer l'importance de l'esprit d'équipe pour une répartition plus équitable de la valeur créée par notre entreprise.

QUEL EST VOTRE RÔLE AU SEIN DU SYNDICAT ET QUELLES SONT VOS RESPONSABILITÉS PRINCIPALES ?

MT : Pour le moment, je fais mes débuts donc mon but est d'apprendre des meilleurs et de gagner en expérience pour intervenir de façon plus efficace.

DD : Secrétaire CSE, Président de l'Association pour la gestion commune des ASC de la plateforme Chimie Tavaux avec Syensqo et INEOS, Membre du CSEC

Membre du CEE et du Secrétariat de celui-ci (Select Committee) Conseiller Prud'homal Section Encadrement (Président par alternance).

COMMENT L'ACTION SYNDICALE PEUT OU POURRAIT INFLUENCER DES CHOIX DE SOCIÉTÉ ?

DD : L'état d'esprit, la volonté de travailler ensemble, avoir l'écoute et être force de proposition, l'importance du dialogue social avec la réelle volonté d'en créer un constructif et non de façade.

QUELS ONT ÉTÉ LES DÉFIS LES PLUS IMPORTANTS QUE VOUS AVEZ RENCONTRÉS EN TANT QUE SYNDICALISTE, ET COMMENT LES AVEZ-VOUS SURMONTÉS ?

MT : Pour le moment, je débute. Le défi le plus important auquel on fait face actuellement est la revalorisation des salaires. C'est un sujet sur lequel il est difficile d'obtenir une entente entre le collègue salarial et le collègue patronal.

Comment on les surmonte ? En restant diplomates face aux insultes des syndicats « employeurs ».

C'est un sujet qui traîne en longueur... Malgré tous les arguments qu'on peut leur apporter, rien de sensé n'est proposé. Je crois qu'on en est à croiser les doigts pour qu'ils finissent par avoir une révélation.

DD : La digitalisation de la gestion des ASC (2,4 M€), la gestion des salariés du CSE (rôle de « patron » et RH), le consensus pour améliorer l'organisation du CSE, questions, PV, ... avec les 3 autres OS du site. Notre travail consiste également à offrir et contribuer au pouvoir d'achat de tous les salariés.

L'utilisation croissante de l'intelligence artificielle générative, qui est en passe de devenir un aspect quotidien, soulève des questions de responsabilité, en particulier dans le cadre des outils d'assistance à la prise de décision. Cette thématique commence à émerger dans les discussions sociales. Actuellement, il y a peu de réglementations encadrant l'usage de l'IA, ce qui signifie que les comités d'entreprise européens (CEE), les comités sociaux et économiques centraux (CSEC) et les comités sociaux et économiques (CSE) peuvent jouer un rôle crucial face aux défis posés par l'IA. Il est important d'interroger les objectifs de l'entreprise, ainsi que les répercussions futures sur l'emploi et les compétences. Ce sujet naissant soulève la question des impacts potentiels sur les conditions de travail et sur l'organisation de l'entreprise.

COMMENT PERCEVEZ-VOUS L'ÉVOLUTION DU MOUVEMENT SYNDICAL DANS LES ANNÉES À VENIR ?

MT : Le mouvement syndical, selon moi, pourrait devenir plus adaptatif et diversifié, tout en répondant aux nouveaux défis du monde du travail.

Plusieurs facteurs vont venir influencer l'évolution du mouvement syndical, que ce soit les conditions de travail, les changements politiques ou encore, la mobilisation autour des enjeux sociaux.

DOSSIER

DD : Je suis d'une nature optimiste et crois en l'Humanité. Les syndicats incarnent des principes spécifiques, disposent d'un programme de formation, bénéficient d'un réseau et cultivent un sentiment d'unité. C'est ce qu'il faut montrer, prouver pour attirer les engagements et pas attendre d'avoir besoin d'un conseil, d'un support quand le problème vous tombent dessus.

Il est néanmoins dommage que le syndicalisme pâtisse d'une image quelque peu dépassée, en particulier auprès des jeunes générations vers lesquels nos efforts sont concentrés pour leur montrer à quoi nous servons et l'intérêt de se mobiliser pour la collectivité.

QUELS SONT LES CHANGEMENTS QUE VOUS AIMERIEZ VOIR DANS LE MONDE DU TRAVAIL, ET COMMENT VOTRE SYNDICAT VOUS FOURNIT DES MOYENS POUR LES RÉALISER ?

MT : Nous aimerions :

- Une équité salariale en réduisant les inégalités entre les genres et les groupes ethniques, avec une transparence accrue sur les salaires.
- Un développement professionnel grâce à des formations payées par les OPCO permettant de s'adapter aux évolutions du travail.
- Une revalorisation des salaires pour faire face à l'inflation et à l'augmentation des responsabilités au sein de notre fonction
- Et bien plus encore.

Notre syndicat nous partage les changements législatifs ou les actions en cours de sorte à nous mettre à jour. On discute des résultats de nos actions et de leur impact sur les travailleurs. On élabore de nouvelles stratégies pour des actions de mobilisation, etc.

On participe également à des réunions qui regroupent les différents syndicats de façon à échanger et débattre sur divers sujets (la grille des salaires, les mutuelles, les risques professionnels, ...). Le but est de mettre au point des actions pour améliorer les conditions de travail de chacun.

DD : La collaboration, à l'image de l'action intersyndicale, apparaît comme bénéfique pour l'efficacité du mouvement syndical et pour atteindre des objectifs qui devraient contenter toutes les parties concernées. La Fédération et ensuite la Confédération doivent à tout moment être contactable pour toute question d'expertise, juridique, stratégie de négociation, ... être un réel support sur lequel on doit s'appuyer et solliciter sans aucune restriction, timidité pour se sentir épaulé et avoir la réponse, le conseil éclairé de notre syndicat.

COMMENT VOYEZ-VOUS L'ENGAGEMENT SYNDICAL ÉVOLUER DANS LES 5-10 ANS ?

DD : L'engagement syndical doit être plus reconnu et pas un passage vers « une planque » ou un détournement des responsabilités. Se syndiquer au niveau de l'encadrement/cadre reste encore un synonyme d'arrêt ou d'une pause dans sa carrière, et donc mal vue. Il faut dé-diaboliser et faire reconnaître l'engagement (pas uniquement la non-discrimination de l'évolution de carrière).

ENFIN, QUELS SONT VOS ARGUMENTS FACE AUX JEUNES RECRUTÉS DANS L'ENTREPRISE POUR LEUR DONNER L'ENVIE DE REJOINDRE L'ACTION SYNDICALE SOUS LES COULEURS DE LA CFE CGC ?

MT : Voici quelques arguments pour recruter de nouveaux adhérents au sein de la CFE CGC :

- Solidarité et communauté : adhérer à notre syndicat permet de créer un sentiment d'appartenance tout en luttant pour des objectifs communs
- Protection des droits : on défend leurs droits ainsi que ceux de tous les travailleurs, garantissant des conditions de travail justes et sécurisées
- Soutien en cas de conflit : on les représente et on leur apporte un soutien juridique
- Voix au chapitre : nous intégrer ça leur permettra d'avoir une voix dans les décisions qui les concernent

Et puis, on est cool !

DD : Une approche valorisante pour saisir pleinement le fonctionnement d'une entreprise consiste à s'engager activement dans son organisation syndicale (qui nous accompagne et soutien) et à promouvoir ses principes fondamentaux, ne pas laisser une catégorie « sur le quai et voir passer les trains »,

La découverte et trouver un autre sens au travail, la formation par l'OS, l'importance de participer aux négociations et leurs enjeux pour toutes les catégories professionnelles.

La présence des syndicats parmi les cadres est relativement limitée, ce qui est regrettable. Néanmoins, les nouveaux défis comme l'IA ou ceux d'actualité comme le développement durable et la qualité de vie au travail touchent chacun(e) et devraient inciter à une plus grande mobilisation.

Santé - Prévoyance - Solidarité



apgis

Engagés à vos côtés

Paritarisme
Expertise
Proximité

Contactez-nous
au 01 49 57 45 06
ou 01 49 57 16 50



[apgis.com](https://www.apgis.com)

apgis - Institution de prévoyance agréée par le Ministère chargé de la Sécurité sociale sous le n°930, régie par les articles L931-1 et suivants du Code de la Sécurité sociale. SIREN N°304 217 904 - Siège social : 12 rue Massue - 94684 VINCENNES Cedex.

FÉDÉRATION

PAR VANESSA JOLLY, DENIS SUIRE ET BERNARD STECKLE

LE SYNDICALISME À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE : PRÉSENTATION DE DEUX ÉLUS CFE-CGC

Je suis Vanessa JOLLY, salariée au sein du Groupe L'OREAL depuis 25 ans, et Responsable Juridique Recherche, basée en France, à Clichy. Syndiquée depuis 2014, je suis actuellement élue dans plusieurs instances du Groupe L'Oréal (CSE, CSEC, Comité de Groupe). J'ai aussi exercé plusieurs mandats (DS, DP, élue CE, CHSCT, Secrétaire Adjointe du CSE de L'Oréal SA, RSC). Je suis actuellement membre du conseil d'administration de la Fédération européenne FECCIA depuis fin 2022 pour œuvrer sur les réglementations européennes pour le secteur de la Chimie. J'ai été désignée en mai 2024 par IndustriAll Europe pour exercer un mandat transnational en tant que coordinatrice européenne du Comité d'Entreprise Européen (CEE) du Groupe L'OREAL. Ce rôle est traditionnellement proposé à l'organisation syndicale majoritaire du siège social du Groupe L'Oréal. La CFE-CGC, a conforté sa place de première organisation syndicale aux dernières élections de L'Oréal SA (près de 61% de représentativité, en progression de +3 points par rapport à la dernière mandature), ce mandat a donc été proposé à la CFE-CGC et la Fédération de la Chimie, à laquelle j'appartiens, a proposé ma candidature (qui de-

Je suis Denis Suire élu depuis 3 ans comme Secrétaire du Comité d'Entreprise européen (CEE) de GSK et membre du bureau de cette instance depuis plus de 30 ans.

Notre CEE est basé sur loi Irlandaise depuis le Brexit et intègre des représentants d'une vingtaine de pays dont la Suisse et le Royaume-Uni (ce dernier avec le plus grand nombre de salariés).

Pour être ou devenir secrétaire de CEE, il faut appréhender plusieurs rôles et compétences. Je les ai appris au fur et à mesure des années et lors des échanges et partages au sein de notre fédération, avec les coordinateurs et contacts Européens d'IndustriAll.

Les rôles principaux du secrétaire consistent à préparer et organiser les réunions du CEE (information ou consultation), rédiger les ordres du jour en lien avec l'ensemble des autres membres de l'instance, issus de cultures différentes.

Le rôle de communication est fondamental : Il est nécessaire de s'assurer que tous les membres du comité comprennent et participent dans leurs rôles et devoirs auprès de tous les salariés Européens et avec la direction.

Les membres du CEE représentent les salariés européens et agissent en tant que porte-parole de cette instance, no-

vait recueillir l'aval des autres Fédérations de la Chimie des organisations syndicales représentatives au niveau français (CFDT, CFTC; CGT et FO) à IndustriAll Europe qui l'a validée lors d'un comité exécutif.

Ma mission, telle que définie par IndustriAll Europe, sera de conseiller et d'assister tous les représentants du CEE, quel que soit leur syndicat ou leur pays d'appartenance, afin d'assurer le développement positif du CEE, d'encourager la cohésion interne entre les membres du CEE et de promouvoir un profil européen au sein de cette instance, tout en respectant les différences et les traditions nationales de ses membres, avec le soutien d'IndustriAll Europe.

Je suis très honorée de cette nouvelle mission et j'ai pour ambition notamment d'œuvrer pour que cette instance qu'est le CEE développe ses axes d'intervention et de consultation.

Chaque CEE est en droit d'avoir un.e coordinateur-trice issu.e d'IndustriAll. Dans les actions que va développer notre Fédération, le développement et l'appui des CEE est un axe privilégié avec vos retours et expériences.

tamment lors des échanges avec la direction.

Chaque membre du CEE peut avoir besoin de soutien dans ses tâches et questionner le secrétaire sur des sujets juridiques et sociaux. L'interface avec le coordinateur du CEE ou les outils spécialisés d'informations mis à disposition sont un plus certain.

Dans mon rôle, les compétences relationnelles requises sont primordiales : Sens de l'écoute, capacité à négocier, diplomatie, pour favoriser le dialogue et trouver des compromis autant avec des collègues de culture syndicale (ou pas !) que de nationalités et expériences différentes...Anglais minimum impératif !

La discrétion est nécessaire pour préserver la confidentialité des informations remontées des différents élus du CEE.

En résumé, le secrétaire du CEE joue un rôle central dans le bon fonctionnement de cette instance. Il doit allier des compétences techniques et relationnelles pour assurer une représentation efficace des salariés au niveau européen. Ce rôle est très enrichissant et a renforcé mon souhait de rester élu au-delà de mon rôle au sein de mon CSE ou CSE-C.

Les échanges avec d'autres élus ou secrétaire de CEE au sein de la fédération doivent encore se développer.





Être assureur d'intérêt général c'est répondre aux besoins et contraintes de chacun de nos clients, en construisant, ensemble, une protection qui leur ressemble.

KLESIA s'engage pour la société en apportant des solutions de prévention d'assurance de personnes et de services simples, innovantes, solidaires et durables adaptées à vos besoins et à ceux de vos proches, tout au long de la vie. Au-delà de notre métier initial, nous agissons pour les plus fragiles, œuvrons pour le mieux vieillir et contribuons à rendre la santé accessible à tous.

KLESIA s'engage à vous assurer un avenir serein et contribue à la qualité de vie pour tous.

KLESIA
Assureur d'intérêt général